

Télécommunications - Le marché indien est l'un des plus importants au monde du point de vue du potentiel commercial qu'il présente pour les exportateurs canadiens. Afin de réaliser son objectif d'installer 20 millions de téléphones d'ici l'an 2000, l'Inde devra investir 500 milliards de dollars américains, somme provenant de sources intérieures et internationales. Être là au moment opportun est important dans ce secteur : le ministère indien des télécommunications modifie actuellement ses politiques dans ce domaine et ces modifications auront des conséquences de très grande portée. L'Inde dépensera 19,93 milliards de dollars américains en 1993-1994 pour installer de nouvelles lignes de téléphone. Les entreprises indiennes recherchent des partenaires étrangers possédant des technologies éprouvées. Le Canada est au premier plan dans ce domaine et il peut très bien être un intervenant majeur dans cette industrie où la concurrence est très vive.

Produits et services environnementaux - La croissance de la base industrielle de l'Inde et son explosion démographique ont créé des problèmes environnementaux de grande importance dans le pays. Afin d'y faire face, le gouvernement indien a amorcé une série de projets ambitieux visant à rehausser la qualité de l'environnement; un projet de loi sur l'environnement a été présenté, la plupart des contrôles à l'importation ont été levés et on applique les règlements plus rigoureusement. On estime à environ 500 millions de dollars américains le marché des biens, services et technologies dans le secteur de l'environnement. Le marché indien de la technologie environnementale croît à un rythme annuel de 20 à 25 %. Le Canada est un chef de file mondial dans l'avancement des technologies de l'environnement. Il en résulte pour les entreprises canadiennes une occasion unique de contribuer à l'essor économique de l'Inde tout en protégeant l'environnement mondial, ce qui est l'essence même du développement durable.

III. Autres débouchés sectoriels

L'Inde offre une foule de débouchés dans de nombreux secteurs aux entreprises canadiennes de biens et de services. Les initiatives commerciales ne doivent donc pas nécessairement se limiter aux secteurs mentionnés ci-dessus. Le gouvernement consentira des efforts concertés pour exploiter les débouchés dans ces secteurs, tandis que le Service des délégués commerciaux du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international continuera d'appuyer activement les entreprises canadiennes dans les secteurs suivants :

Aviation et aéroports - Depuis l'abrogation de l'*Air Corporations Act* (Loi sur les sociétés aériennes) en mars 1994, les sociétés aériennes privées peuvent maintenant offrir des services réguliers, ce qui accroîtra la demande d'appareils moyen-courrier, de matériel d'aviation ainsi que d'installations de réparation, de maintenance et de remise en état. Afin de répondre à l'augmentation prévue du